



**BUREAU  
VERITAS**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, France – 12 janvier 2022

## **Bilan semestriel du contrat de liquidité**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société BUREAU VERITAS à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 73 199 titres BUREAU VERITAS
- 7 706 371 euros

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2021, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 276 512 titres (3 296 transactions) pour un total de 35 518 364 euros
- Vente : 1 317 837 titres (3 404 transactions) pour un total de 36 739 783 euros

Il est rappelé que :

Lors du dernier bilan semestriel, en date de dénouement du 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 649 titres BUREAU VERITAS
- 7 009 256 euros

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 483 668 (3 777 transactions) pour un total de 35 307 025 euros
- Vente : 1 522 542 titres (3 878 transactions) pour un total de 36 284 350 euros

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 649 titres BUREAU VERITAS
- 7 009 256 euros

Au 31 décembre 2018, date de mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 217 671 titres BUREAU VERITAS
- 4 059 308 euros